

Fiche de reconduction N°23/2

Procès-verbal de classement n°RS14-047

Version du 28/11/2023

N/Réf : P-00140008 – AC/PP – 23.052

Seule la reproduction intégrale du procès-verbal de classement de référence, de la présente fiche de reconduction et des extensions éventuelles permet une exploitation normale des résultats et la vérification de conformité nécessaire à la validité de l'objet. Seuls les documents électroniques signés avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. L'ensemble de la documentation est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. **Elle comporte 1 page.**

DUREE DE VALIDITE

Date de l'essai : 17/03/2014

Ce procès-verbal de classement délivré le 23/08/2023 et toutes ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au :

17/03/2029*

* sauf si le produit fait l'objet de marquage CE de niveau 1.

NOTA : Passé cette date, ce procès-verbal de classement n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une nouvelle fiche de reconduction délivrée par le présent laboratoire agréé. L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant au procès-verbal de classement. En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal de classement, le rapport d'essai et/ou l'appréciation de laboratoire pourra être demandé à son propriétaire, sans obligation de cession du document. De nouvelles extensions pourront être délivrées pendant la durée de validité du procès-verbal de classement.

CONCERNANT

Il s'agit d'une membrane de protection horizontale.

Marque commerciale / Identification

: Gamme de panneau acoustique ROCKFON*

A LA DEMANDE DE

ROCKWOOL France SAS - ROCKFON

111, Rue du Château des Rentiers

75013 PARIS

Avertissement : Ce document de classement ne représente pas l'approbation de type ou la certification de produit

Fait à Marne-la-Vallée, le 28/11/2023

Fiche de reconduction approuvée par :

Pierre PIMIENTA

Remarques : Sans objet.

Document préparé par : Audrey CASSEGRAIN

Document modifié par :

Laboratoire pilote agréé par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 5 février 1959 modifié)

Etabli conformément à l'arrêté du 22 mars 2004 modifié et la norme **NF EN 13501-2 : 2023-05**

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 83 26 – resistance@cstb.fr – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS

CSTB
le futur en construction